



## LA COMMUNE DE GOSNE RECRUTE QUATRE AGENTS RECENSEURS Agents de recensement de la population JANVIER - FEVRIER 2024

### Descriptif de l'emploi :

Tous les 5 ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont chargées d'organiser le recensement de leur population. **La commune de Gosné recrute 4 agents recenseurs pour le recensement qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.** Un secteur de la commune est attribué à chaque agent, avec 188 à 264 logements à recenser. Sous l'autorité d'un coordonnateur communal, les agents recenseurs assurent la collecte des informations sur le terrain, auprès des habitants.

**L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail** et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser. Aucun jour de congé ne sera accepté pendant toute la durée de la collecte.

**Il est impératif d'être disponible dès les premiers jours de janvier (formation, tournée de reconnaissance) et sur l'ensemble de la période de collecte (18 janvier au 17 février).**

### Missions :

1/ Avant la collecte auprès des habitants, les agents devront participer à **une formation obligatoire de 2 demi-journées** organisées par l'INSEE

2/ réaliser une **tournée de reconnaissance** du secteur attribué

3/ **assurer la collecte des données par adresse** : déposer les documents de recensement et inciter les habitants à répondre par internet

4/ suivre l'avancement de la collecte, et notamment les réponses par internet et pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis

5/ relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis

6/ rendre compte au coordonnateur de l'avancement de son travail

### Profil demandé :

**Être disponible y compris en fin de journée, et le samedi**

**Disposer d'un véhicule et du permis B**

**Téléphone portable exigé pour la réception de SMS**

**L'agent devra scrupuleusement respecter le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données**

Avoir une aisance relationnelle

Être courtois, à l'écoute

Faire preuve de neutralité et de discrétion

**Être autonome, rigoureux, méthodique et ordonné** pour réussir la collecte dans les délais

**CDD** – rémunération sur la base du travail fourni (délibération du 25/10/2023 : 1.40€ par bulletin individuel, 0.90€ par feuille de logement, 30€ par séance de formation, 75€ pour la tournée de reconnaissance, 150€ de forfait déplacement, et 50€ de prime de fin de mission)

### Candidatures avant le 15 novembre 2023 :

Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire – Place du Calvaire 35140 GOSNE.

Courriel : [mairie@gosne.fr](mailto:mairie@gosne.fr) Téléphone : 02.99.66.32.08.